

CONDITIONS GENERALES DE RESERVATION

1-Réservations

Les réservations sont enregistrées sur demande écrite. Aucune option ou réservation par téléphone ne sera considérée comme définitive. Les demandes de réservations ne sont prises en compte que si elles sont accompagnées des acomptes correspondants. La réservation ne deviendra effective qu'après notre accord. La direction se réserve le droit de refuser une réservation sans avoir à justifier le motif. Les chalets seront attribués par ordre d'enregistrement des réservations. Chaque réservation est nominative et ne peut en aucun cas être cédée.

2-Règlement des séjours

Toute demande de réservation devra être accompagnée d'un acompte de 25% du prix total du séjour. Le règlement du solde devra nous parvenir au plus tard 30 jours avant le début du séjour. Le non règlement du solde au moins trente jours avant le début du séjour équivaut à une annulation. Si vous réservez moins d'un mois avant le début du séjour vous devrez nous joindre le paiement intégral avec le contrat de réservation. Aucune réduction ne sera consentie en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

3-Caution

Une caution de 150 € par chalet sera versée le jour même de l'arrivée, avant 18H à la réception. Celle-ci sera restituée dans les 30 jours suivant la fin du séjour après déduction des éventuels frais de remise en état des lieux et de la valeur du matériel manquant ou détérioré.

4-Inventaire

Le matériel de chaque chalet fait l'objet d'un inventaire détaillé écrit dans chaque chalet.

5-Taxe de séjour

Une taxe de séjour sera perçue au départ pour le compte de la Communauté de communes.

6-Annulation

En cas d'annulation d'un séjour il vous sera retenu, ou vous resterez nous devoir :

Un montant de 25% du coût intégral du séjour si vous annulez plus de 30 jours avant la date de début.

Le montant total si vous annulez moins de 30 jours avant la date prévue de votre arrivée ou si vous ne vous présentez pas à cette date.

Les courriers d'annulation doivent nous parvenir par lettre recommandée AR (le cachet de la poste faisant foi).

Nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation.

7-Arrivées Départs

Les arrivées se font le Samedi après 15H et les départs le Samedi avant 10H. Nous vous remercions de respecter ces horaires et de laisser les lieux en l'état initial. En absence de message téléphonique ou d'une télécopie du résident précisant qu'il a du différer la date de son arrivée la réservation deviendra disponible 12H après la date mentionnée sur le contrat de réservation et le paiement intégral des prestations non réglées demeurera exigé.

8-Capacité des chalets

Le contrat de réservation vous indique la capacité maximum des chalets. Si le nombre des occupants est supérieur la direction se réserve le droit de refuser les personnes en surnombre ou de rompre sans indemnité le contrat de réservation.

9-Passeport loisirs

Un passeport loisirs découverte est attribué pour chaque location d'une semaine (pour vacances scolaires, voir tarif). Il est strictement personnel et ne peut en aucun cas être prêté ou rétrocédé à une autre personne non résidente. Tout abus entraînera l'annulation dudit passeport. Son utilisation est régie par le règlement du Centre de Loisirs.

10-Animaux

La déclaration des animaux est obligatoire lors de la réservation. Seuls les animaux domestiques familiers Catégorie 3 sont acceptés moyennant un supplément (voir contrat de réservation). Ils devront être tenus en laisse.

11-Responsabilité – Assurance

Il appartient au résident de s'assurer convenablement pendant toute la durée du séjour. La société Loisirs Lacs et Volcans décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempéries, perte ou détérioration d'objets personnels ou en cas d'incidents divers relevant directement de la responsabilité des résidents.

12-Litiges: Pour tout litige seuls les tribunaux de Clermont-Ferrand seront compétents.

13-Autres prestations para-hôtelières

Pour d'autres prestations para-hôtelières (linge de toilette, petits-déjeuners, ménage quotidien) tarifs et renseignements à l'accueil.

SIRET 401 717 194 00013



S.A.R.L. au capital de 187817 €

LES CHALETS DU LAC

63970 - AYDAT

TARIFS 2009 – 2010 Du 26/09/09 au 25/09/10

TARIFS SEMAINE

Les tarifs semaines s'entendent du samedi 15h00 au samedi 10h00

Tarifs TTC Chalet de 1 à 5 personnes.

☺ **Passeport Loisirs Découverte inclus dans tarif semaine.**

| PERIODES | | EUROS |
|---------------|-------------|----------|
| ☺ du 26.09.09 | au 19.12.09 | 350,00 € |
| ☺ du 19.12.09 | au 02.01.10 | 500,00 € |
| ☺ du 02.01.10 | au 06.02.10 | 350,00 € |
| ☺ du 06.02.10 | au 06.03.10 | 500,00 € |
| ☺ du 06.03.10 | au 03.04.10 | 350,00 € |
| ☺ du 03.04.10 | au 01.05.10 | 460,00 € |
| ☺ du 01.05.10 | au 10.07.10 | 420,00 € |
| ☺ du 10.07.10 | au 31.07.10 | 670,00 € |
| ☺ du 31.07.10 | au 14.08.10 | 770,00 € |
| ☺ du 14.08.10 | au 21.08.10 | 670,00 € |
| du 21.08.10 | au 28.08.10 | 460,00 € |
| du 28.08.10 | au 26.09.10 | 420,00 € |

TARIFS WEEK-ENDS

Location de moins d'une semaine durant les vacances scolaires: nous consulter.

| | | | |
|--------------|---|------------------------------|------------------|
| 1 ou 2 nuits | = | 60,00% | du tarif semaine |
| 3 nuits | = | 75,00% | du tarif semaine |
| 4 nuits | = | 85,00% | du tarif semaine |
| > 4 nuits | = | application du tarif semaine | |

DRAPS FOURNIS - CHAUFFAGE COMPRIS

AUTRES PRESTATIONS

Nuit supplémentaire: +15%

Personne supplémentaire: 30 € (1 adulte ou 2 enfants maximum)/séjour.

Télévision: 20 € / semaine. (moins d'une semaine =15 €)

Animaux: 20 € par semaine (W.E.: 15 €) 1 animal par chalet

Kit bébé: 15 € /semaine (lit+chaise+baignoire+pot+matelas de change).

Ménage fin de séjour: 40 € par chalet.

Linge de Toilette : 4€ le draps de bains

CONDITIONS GENERALES DE RESERVATION

1-Réservations

Les réservations sont enregistrées sur demande écrite. Aucune option ou réservation par téléphone ne sera considérée comme définitive. Les demandes de réservations ne sont prises en compte que si elles sont accompagnées des acomptes correspondants. La réservation ne deviendra effective qu'après notre accord. La direction se réserve le droit de refuser une réservation sans avoir à justifier le motif. Les chalets seront attribués par ordre d'enregistrement des réservations. Chaque réservation est nominative et ne peut en aucun cas être cédée.

2-Règlement des séjours

Toute demande de réservation devra être accompagnée d'un acompte de 25% du prix total du séjour. Le règlement du solde devra nous parvenir au plus tard 30 jours avant le début du séjour. Le non règlement du solde au moins trente jours avant le début du séjour équivaut à une annulation. Si vous réservez moins d'un mois avant le début du séjour vous devrez nous joindre le paiement intégral avec le contrat de réservation. Aucune réduction ne sera consentie en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

3-Caution

Une caution de 150€ par chalet sera versée le jour même de l'arrivée, avant 18H à la réception. Celle-ci sera restituée dans les 30 jours suivant la fin du séjour après déduction des éventuels frais de remise en état des lieux et de la valeur du matériel manquant ou détérioré.

4-Inventaire

Le matériel de chaque chalet fait l'objet d'un inventaire détaillé écrit dans chaque chalet.

5-Taxe de séjour

Une taxe de séjour sera perçue au départ pour le compte de la Communauté de communes.0,60€/nuit/personne de plus de 13 ans.

6-Annulation

En cas d'annulation d'un séjour il vous sera retenu, ou vous resterez nous devoir :

Un montant de 25% du coût intégral du séjour si vous annulez plus de 30 jours avant la date de début.

Le montant total si vous annulez moins de 30 jours avant la date prévue de votre arrivée ou si vous ne vous présentez pas à cette date.

Les courriers d'annulation doivent nous parvenir par lettre recommandée AR (le cachet de la poste faisant foi).

Nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation.

7-Arrivées Départs

Les arrivées se font le Samedi après 15H et les départs le Samedi avant 10H. Nous vous remercions de respecter ces horaires et de laisser les lieux en l'état initial.En absence de message téléphonique ou d'une télécopie du résident précisant qu'il a du différer la date de son arrivée la réservation deviendra disponible 12H après la date mentionnée sur le contrat de réservation et le paiement intégral des prestations non réglées demeurera exigé.

8-Capacité des chalets

Le contrat de réservation vous indique la capacité maximum des chalets .Si le nombre des occupants est supérieur la direction se réserve le droit de refuser les personnes en surnombre ou de rompre sans indemnité le contrat de réservation.

9-Passeport loisirs

Un passeport loisirs découverte est attribué pour chaque location d'une semaine (sauf basse saison). Il est strictement personnel et ne peut en aucun cas être prêté ou rétrocédé à une autre personne non résidente. Tout abus entraînera l'annulation dudit passeport . Son utilisation est régie par le règlement du Centre de Loisirs.

10-Animaux

La déclaration des animaux est obligatoire lors de la réservation. Seuls les animaux domestiques familiers sont acceptés moyennant un supplément (voir contrat de réservation) . Ils devront être tenus en laisse .

11-Responsabilité – Assurance

Il appartient au résident de s'assurer convenablement pendant toute la durée du séjour. La société Loisirs Lacs et Volcans décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempéries, perte ou détérioration d'objets personnels ou en cas d'incidents divers relevant directement de la responsabilité des résidents.

12-Litiges:

Pour tout litige seuls les tribunaux de Clermont -Ferrand seront compétents.

13-Autres prestations para-hôtelières

Pour d'autres prestations para-hôtelières (linge de toilette, petits-déjeuners, ménage quotidien) tarifs et renseignements à l'accueil.

SIRET 401 717 194 00013



CONTRAT DE RESERVATION

S.A.R.L. au capital de 187817 €

ACCUEIL LE SAMEDI ENTRE 15H ET 18H POUR LES LOCATIONS "SEMAINE" POUR LES WEEK-ENDS CONTACTEZ NOUS 48HEURES AVANT VOTRE ARRIVEE AU 04 73 79 82 22

LOISIRS LACS ET VOLCANS S.A.R.L.

Les Chalets du Lac – Sauteyras

63970 AYDAT

FAX: 04 73 79 82 20



04 73 79 82 22

www.volcans -vacances.com

Nom et Prénom

Adresse,

rue ou lieu-dit

Code Postal - Ville

Téléphone

Réserve un séjour

du: Date d'arrivée
Jour Mois

au: Date de départ
Jour Mois

Samedi

Dimanche

Lundi

Mardi

Mercredi

Jeudi

Vendredi

Samedi

Pour (5 personnes maximum)

Nombre

Adultes

Enfants

Pour les prestations suivantes:

€UROS

LOCATION CHALET

ANIMAUX

FORFAIT MENAGE

DRAPS DE BAINS

TELEVISION

PERSONNE SUPPLEMENTAIRE

KIT BEBE

TOTAL (1)

Ci-joint un chèque d'acompte de 25%

(1) PRIX TOTAL: Incluant la T.V.A., les draps, le chauffage, et pendant les vacances scolaires (semaine complète) un passeport loisirs découverte. Taxe de séjour à régler sur place

Je soussigné, déclare avoir pris connaissance des conditions de réservation au verso et les accepte.

Date:

Signature: